

Deux salariés au travail ...

Là j'prends une pause plus courte, j'ai un rendez-vous à prendre au service social du travail !

Oula ! C'est vrai ?

Qu'est-ce qui a ? Attends c'est quoi pour toi le service social du travail ?

Ben je sais pas, ils accompagnent les personnes en difficultés ?

En fait il y a plusieurs interprétations ... Tu n'es pas obligé d'aller mal pour y aller.

Tu peux t'y rendre dès lors que tu as un besoin qui concerne ta vie perso ou pro, si tu as des questions sur tes droits, ou des inquiétudes. C'est un espace d'écoute, bienveillant et sans jugement !

Ha oui et comment ça se passe concrètement ?

Tu prends rendez-vous par téléphone et tu viens comme tu es !

La personne qui te recevra aura des connaissances dans pleins de domaines, comme la santé, le travail, le logement, la famille et j'en passe ... Ça peut même concerner un sujet plus intérieur à soi, un besoin de parler tout simplement !

Ça peut même concerner un sujet plus intérieur à soi, un besoin de parler tout simplement !

Alors si je résume, je ne suis pas obligée d'aller mal pour aller au service social du travail. Que j'aille bien ou pas, je peux m'y rendre si j'ai un ou plusieurs besoins, des questions sur mes droits et sur des thématiques de ma vie privée et professionnelle.



Social Inter

contact@socialinter.fr

01 43 55 65 65

www.socialinter.fr

<https://www.linkedin.com/company/socialinter>